

Département Haute-Corse
Commune de FURIANI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
Date de la convocation		
14/04/2026		
Date d’Affichage		
28/04/2026		

Séance du 27 avril 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20260429-BP2026-BF

L'an deux-mil-vingt-six

Accusé certifié exécutoire

DCM N° 2026-27

Et le vingt-sept

Réception par le préfet : 29/04/2026

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONPIETRI Michel, Maire de Furiani,

22 Membres présents : MM., SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, SIMONI PIACENTINI Céline, BIAGGINI Jean, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, , MARTEL Enzo, LOMBARDO Florence, CAMPANA Jean-Charles, , NUTTI Thierry, , BERTOLUCCI Marie-Christine, D'ORIANO Frédéric, UGOLINI Nuria, , GIAMARCHI Marie Dominique, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SARTORI Stéphanie, , POGGI Jean-Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, , FICO Aurélie, PORTA Marine, NUTTI MATTEI Laetitia,

7 Membres absents excusés (procurations) :

- M. CECCARELLI Gérard a donné procuration à Mme SIMONI PIACENTINI Céline
- M. SILVESTRI Dominique a donné procuration à Mme UGOLINI Nuria
- Mme VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à Mme ALBERTINI Francine
- M. AGOSTINI Antoine a donné procuration à M. POZZO DI BORGO Louis
- M. CIONI Gilles a donné procuration à BATTESTI Gilles
- Mme CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel
- Mme LECA Coralie a donné procuration à BIAGGINI Jean

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : CONSIDERANT l'instruction budgétaire et comptable M57 et après avoir débattu des
BUDGET PRINCIPAL : Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026 lors de la séance du Conseil Municipal du
Vote du Budget Primitif 3 avril 2026,
2026.

VU le rapport de présentation du Budget et l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, conseillère municipale déléguée aux finances,

Le Maire demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité

.../...

ADOPTENT

Le Budget Primitif 2026 tel qu'annexé à la présente délibération qui s'équilibre comme suit :

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Total cumulé
Dépenses	9 106 634,20		9 106 634,20
Recettes	7 689 604,25	1 417 029,95	9 106 634,20

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Reste à réaliser	Total cumulé
Dépenses	2 785 176,92	630 289,43	464 640,90	3 880 107,25
Recettes	3 438 556,49	-	441 550,76	3 880 107,25

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

